ELOGES DE BASSENGE

Un révolutionnaire liégeois

dans la chanson et la poésie de son temps

(paru dans la*Revue du Nord* 71, 1989, p. 999-1015)

Daniel DROIXHE

 La Révolution liégeoise de 1789 a suscité une abondante floraison contemporaine de pièces rimées, en français et en dialecte, qui ont été recueillies au XIXe siècle par Albin Body et ont fait l'objet de deux travaux de fin d'études universitaires[[1]](#footnote-1). En préparation à un examen général de cette littérature semi-populaire, on va s'attacher aux mentions qu'elle offre d'un des chefs de la Révolution locale, Nicolas Bassenge (1758-1811), en la mettant en relation avec des circonstances qu'elle éclaire parfois de la manière la plus directe. A travers Bassenge, forte personnalité qui attend toujours son biographe [[2]](#footnote-2), on voudrait saisir, même sous la forme d'échos affaiblis, quelques aspects de la dynamique révolutionnaire et des tensions que révèlent aussi d'autres textes, comme la *Feuille nationale liégeoise*. En somme, un de nos buts, qui dépasse quelque peu la question de l'image littéraire, sera de voir jusqu'à quel point se vérifie la formule d'"heureuse Révolution" appliquée aux événements liégeois, pour caractériser une mutation réputée particulièrement paisible [[3]](#footnote-3).

**1.** **Des Lumières à la révolte**

Bassenge fut, si l'on peut dire, le premier révolutionnaire de son pays. Agé d'une vingtaine d'années, il avait fait scandale par une apologie de l'abbé Raynal où il traitait rudement les bigots[[4]](#footnote-4). Une *Chanson patriotique*, anonyme, écrite sans doute en 1789 ou 179O [[5]](#footnote-5), se souvient de l'épisode.

 *Ah ! cueillons de beaux lauriers*

 *pour l'immortel Bassenge,*

 *le ciel l' a bien inspiré,*

 *il instruit comme un ange.*

 *Applaudissons au choix*

 *d'un peuple aussi sage.*

 *Il falloit Fabry, Chestret*

 *pour combler notre ouvrage.*

 *Il est l'élève du grand Raynal*

 *et l'ami de Voltaire,*

 *il a corrigé le mal*

 *et redressé nos affaires.*

 *Applaudissons, etc.*

 Mêmes échos de l'affaire Bassenge-Raynal et des combats qui préparèrent la Révolution chez celui qui fut peut-être le plus prolifique des écrivains "patriotes": le "jeune citoyen" Catoir. Il est un des pourvoyeurs attitrés de la *Feuille nationale liégeoise*, quotidien qui commença de paraître le 19 août 1789, soit au lendemain de la journée au cours de laquelle bascula définitivement l'ancien régime, à Liège, quand les chefs de la contestation, portés par la foule, cassent la magistrature en place et qu'on ramène en ville le prince-évêque Hoensbroech. Celui-ci sera forcé de reconnaître un changement constitutionnel réclamé depuis des années, avant de fuir discrètement sa principauté, à la fin août. La *Feuille nationale* subsista jusqu'au 15 avril 179O.

 Catoir publie dans le numéro du 5 octobre une longue *Epître à Monsieur Bassenge* [[6]](#footnote-6) qui rappelle dans un style cahotant:

 *Dès l'aurore de ton bel-âge*

 *tu forças Liége à t'admirer*

 *Raynal, enfin dans son ouvrage*

 *qu'il t'était doux de respirer*

 *l'encens d'un véritable hommage !*

 *Mais viens voir ton juste partage*

 *la Meuse dans son témoignage*

 *avec orgueil seul t'adorer.*

 On y fait aussi allusion à l'opposition menée depuis le début de 1789 par le journal l'*Avant-Coureur*, auquel Bassenge collaborait par une "correspondance de Liège" particulièrement virulente à l'adresse du pouvoir. La feuille avait eu les honneurs, en mai, d'une expédition punitive suscitée par le parti conservateur. Elle était imprimée à Tignée, dans une enclave relevant des Pays-Bas, ce qui n'avait pas empêché un commando venu de Liège d'investir et de saccager l'atelier qui la fabriquait. Mais on ne put faire taire la dénonciation des milieux entourant le prince-évêque - celui-ci ayant droit aux ménagements d'usage - et de ceux qui mettaient prétendûment leur plume à son service pour mieux le tromper.

 *Bassenge en son* Avant-Coureur

 *des attentats et de l'erreur*

 *qui lésoient ma Cité chérie*

 *ôtoit le masque au vil auteur.*

 L'*Epître* ne marchande pas à Bassenge une assez belle place dans la galerie des intelligences qui éclairent la Révolution, en se référant au surnom qui lui était donné depuis le premier numéro de la *Feuille nationale* : celui de "Mirabeau liégeois".

 *Honneur et gloire à la lumière*

 *de notre bouillant Mirabeau,*

 *qui joint à l'art heureux de plaire,*

 *à l'éloquence de Rousseau,*

 *toutes les grâces de Voltaire.*

C'est dans des termes analogues que s'exprime un autre collaborateur régulier de la *Feuille nationale*, François-Laurent-Frédéric Rouveroy (1771-185O), dont ces débuts seront éclipsés par la carrière politique ultérieure, comme adjoint au maire de Liège sous l'Empire, puis comme échevin, et par les succès dans le domaine de la littérature populaire de moralisation [[7]](#footnote-7). Rouveroy donne, en novembre 1789, un *Triomphe de la liberté* qui chante la fin du "sanglant despotisme" avec les hyperboles requises [[8]](#footnote-8). L'auteur s'adresse à la patrie :

 *Pendant un siècle en vain tu secouas tes chaînes;*

 *il falloit des héros pour terminer tes peines,*

 *il falloit, Eburons, des Chestret, des Fabry,*

 *du Mirabeau liégeois les sublimes écrits,*

 *il falloit ce flambeau, ce centre du génie...*

 Le style grandiose ne faiblit pas dans d'autres pièces, notamment dues à Catoir, où l'on appelle Bassenge le "boulevart de la Nation Eburonne" (*Acrostiche à Monsieur Bassenge* "par M.F.J.H.T.N." - non identifié), où on le montre "éclairant sa patrie" et instruisant par là "notre globe entier" (*Couplets pour les deux bourgmestres régents et Monsieur Bassenge* par le "coadjuteur" Catoir), etc. [[9]](#footnote-9) Cette rhétorique une fois acceptée, il reste un sentiment très vif et tout de même frappant, chez tous les auteurs, que la Révolution est d'abord une affaire intellectuelle, qu'elle était devenue quasiment inévitable, dirait-on, par le travail des consciences. Alors que le changement se précipite et se complique, on n'oublie rien de ce qui est dû aux "écrits célèbres" qui l'annoncèrent: on songe surtout aux *Lettres à l'abbé de P.*, vaste machine de guerre où Bassenge, depuis 1787, polémique sur la question constitutionnelle. Elles forment cinq volumes en 1789. Hubert-Joseph Simonis, dans des vers de novembre 1789 [[10]](#footnote-10), marque le retentissement d'une critique et d'une "logique épurée au rayon du bon sens". Une chanson intitulée *Liberté, égalité* [[11]](#footnote-11) met aussi en bonne place, dans un de ses trois couplets, Bassenge et "ses écrits contre les tyrans". "Bassenge pour nous a tout fait", conclut une *Chanson patriotique en l'honneur des braves Liégeois* qui raconte la journée du 18 août et qui doit dater des environs du 31, quand s'ouvre l'assemblée des Etats du pays, avec le concours des députés des Bonnes Villes [[12]](#footnote-12).

**2. Mesures de la popularité**

 Y a-t-il une évolution de la place qu'occupe "notre Mirabeau" dans ces dithyrambes qui défient la mesure ? On pourrait songer à mettre en rapport formules qualificatives et niveau où les associations, les comparaisons avec d'autres chefs révolutionnaires situent Bassenge.

 Dans l'ordre de succession des pièces adopté par A. Body - ordre dont on sait les limites - celles qui datent des premières semaines, voire des premiers mois de la Révolution unissent volontiers en triumvirat Bassenge et les deux bourgmestres choisis le 18 août par la voix populaire : Jean-Joseph Fabry (1722-1798) , le "père de la Révolution", et Jean-Remy de Chestret (1739-18O9), ancien militaire (il avait combattu pendant la guerre de Sept Ans) qui devint un politique très modéré, au point d'être bientôt tenu à l'écart par ses alliés de la première heure, eux-mêmes peu suspects de jacobinisme [[13]](#footnote-13) . On adjoignit à ceux-ci deux co-régents, de Lassence et de Cologne, personnages relativement pâles, à côté d'autres "patriotes". Bassenge, quant à lui, se contentait de figurer parmi les trente-deux conseillers élus "par acclamation".

 Il est un des héros de Barthélemy-François Beckoz, qui donne une ode sur le *Patriotisme liégeois* devant aussi remonter aux alentours du 31 août (parue dans des *Mémoires véridiques de la Révolution de Liège*)[[14]](#footnote-14). C'est le cri de victoire d'un homme qui a les mots les plus durs pour les "tyrans exécrables", mais qui se réjouit que le triomphe n'ait pas été "de sang arrosé", "la prudence toujours accompagnant le zèle". Il en félicite sa "brave nation", "émule de la France, et plus heureuse qu'elle".

 *Que le peuple français immole le rebelle,*

 *des traîtres tu sais mieux punir la lâcheté :*

 *la mort n'est qu'un moment, leur honte est éternelle*

 *leurs noms seront flétris dans la postérité.*

 *Suppôts de la tyrannie,*

 *traînez votre ignominie,*

 *vivez, mais pour le regret :*

 *on vous hait, on vous méprise,*

 *et la gloire immortalise*

 *FABRY, BASSENGE et CHESTRET.*

En octobre 1789, ce dernier échappait à un attentat sur lequel nous reviendrons [[15]](#footnote-15). Un autre poème de Beckoz, composé pour la circonstance, marque bien le rang de Bassenge quand il l'exhorte à seconder Fabry dans l'aide qu'il convient d'apporter à son collègue pour le soulager de trop lourds travaux [[16]](#footnote-16).

 Mêmes hommages sans surprise dans les *Couplets* composés par Catoir *pour les deux bourgmestres régents et Monsieur Bassenge,* déjà cités, ou dans une *Chanson patriotique en l'honneur des Parisiens, et des peuples de France et de Liège,* où seule la dernière strophe évoque nommément la principauté [[17]](#footnote-17). Dans cette pièces plus intéressante, la louange s'adresse d'abord à un autre triumvirat - celui de "Necker, La Fayette et Bailly / qui prodiguent toutes leurs richesses/ pour le soutien de la patrie". Ayant laissé la timidité de Beckoz, l'auteur, anonyme, invite à "suivre le modèle" des Parisiens.

 *L'on a vu de ces téméraires*

 *s'opposer à notre bonheur;*

 *mais sans autres formes d'affaires,*

 *nos avons été les vainqueurs;*

 *on leur tranche la tête,*

 *on les pend et fait prisonnier,*

 *et dans les rues, comme une fête,*

 *leurs corps sont partout promenés.* (bis)

 Les Liégeois "étaient remplis de tristesse,/en perdant leurs droits bien à tort". Eux aussi "ont fait leur effort" - "comme nous" dit la chanson.

 *Mais pour l'intelligence*

 *de Bassenge, Chestret et Fabry,*

 *ils peuvent chanter comme en France,*

 *vivent les soutiens de la patrie !* (bis)

 Pour disputer la vedette à Bassenge à l'occasion, en dehors des derniers cités, il n'y a guère que le munitionnaire Gosuin, le bras armé de la rebellion, ou, tout au début, le comte de Lannoy, qui représente l'appui de la noblesse éclairée [[18]](#footnote-18). Ainsi s'expriment deux chansons en dialecte qui retracent les principaux épisodes du 18 août[[19]](#footnote-19) :

 *Monsieû Gosuin qu'aveût tant fêt*

 *po sut'ni nosse bone vèye,*

 *po l' ricompinser d' sès binfêts,*

 *on l' fit mambôr dè l' vèye;*

 *Monsieû Bassindje, ome d'èsprit,*

 *nos r'cwîrt avou sès-ècrits*

 *tos lès dreûts dè l' patrèye.*

 *Qui f'rans-gn' di ci p'tit binamé,*

 *qwand nos l' tinrans ine fèye ?*

 *I nos l' fât coroner.*

Monsieur Gosuin, qui avait tant fait

 pour soutenir notre bonne ville,

 pour le récompenser de ses bienfaits,

 on le fit mambour de la cité;

 Monsieur Bassenge, homme d'esprit,

 nous recherche avec ses écrits

 tous les droits de la patrie.

 Que ferons-nous de ce petit bien-aimé,

 une fois que nous le tiendrons ?

 Il nous le faut couronner.

 (*Tchanson lîdjwèse so l' Rèvolucion d' Lîdje*)

 *Bassindje, Gosuin èt l' comte Lannwè*

 *ci sont dès-omes très dignes du fwè.*

 *S'is-ont monté so l' Mêzon-d'-Vèye,*

 *ç'a stu po fé dès grand' mèrvèyes...*

 Bassenge, Gosuin et le comte Lannoy,

 ce sont des hommes très dignes de foi.

 S'ils sont montés à l'Hôtel-de-Ville,

 ce fut pour faire de grandes merveilles...

 ( *Pasquèye so l' Rèvolucion d' Lîdje, arivêye li*

 *dîh'-ût' d'aous' 1789,* Pasquille sur la Révolu-

 tion de Liège, arrivée le dix-huit août 1789)

 Lannoy avait été nommé grand-mayeur à la chute des familiers du prince-évêque, en remplacement du neveu de celui-ci, le comte Charles de Méan. Sa collaboration avec le nouveau régime lui vaudra quelques déboires, comme à la partie, assez active, de la noblesse qui demeurera fidèle à l'alliance avec les patriotes du Tiers, laquelle s'exprime bien dans une autre chanson wallonne [[20]](#footnote-20) :

 *Qui deûs-Etats po l' lîbèrté,*

 *si sout'nèsse conte l'Eglîse,*

 *ill'èst trop flâwe po nos l' wèster,*

 *nos-avans lès deûs tîs'*

 *qui sâront rèzister.*

Que deux Etats, pour la liberté,

 se soutiennent contre l'Eglise;

 elle est trop faible pour nous l'ôter,

 nous avons les deux tiers

 qui sauront résister.

 La *Tchanson lîdjwèse* et la *Pasquèye*  doivent dater des derniers mois de 1789 ou du début de 179O, car elles mentionnent chacune l'attentat d'octobre contre Chestret, et la seconde évoque en outre l'arrivée à Liège, à la fin novembre, du général Schlieffen et des troupes prussiennes. On sortit les lampions pour les accueillir : c'est que le roi de Prusse, qui intervenait ici comme un des "princes exécuteurs" du Cercle de Westphalie, cherchait plutôt une solution "à l'amiable" au conflit opposant le prince et ses sujets, et pouvait ainsi apparaître en protecteur des autorités nouvelles. En occupant le terrain, il le soustrayait à une action beaucoup plus vigoureuse des troupes d'Empire. La *Pasquèye* - qui se dit composée par "cinq ou six jeunes filles étant un jour à leur ouvrage" - rapporte les espoirs mis dans cette politique de Berlin et fait allusion à une ambassade de Chestret qui, si on prend le texte à la lettre, doit se situer au début de 179O.

 L'attentat manqué contre celui-ci eut un large retentissement dans les écrits du temps ; on n'ose pas dire qu'il est une date, dans les annales révolutionnaires liégeoises, car cette dernière, précisément, varie selon qu'on s'adresse aux historiens ou à notre chanson. Borgnet mentionne l'épisode comme un point culminant des émeutes populaires du 7 octobre, très significatives d'une surenchère à mettre peut-être en parallèle avec les troubles parisiens des jours précédents. On sait comment la France, et sa chanson [[21]](#footnote-21), se scandalisent de l'affaire des cocardes foulées aux pieds par la garde royale, tandis que des couplets poissards accompagnent le retour forcé, à Paris, des hôtes de Versailles. A Liège, les textes conservés s'apitoyent sur la mort du jeune Painsmay, membre d'un corps de police de "composition quelque peu aristocratique", tué au cours de ces émeutes par des "mutins" que la réaction excitait dans l'ombre [[22]](#footnote-22). Ici et là, le mouvement révolutionnaire connaît un tournant. Mais l'agitation, à Liège, provoque surtout, au plan de la traduction littéraire, une réaction de retour à l'ordre.

**3. Le temps des militaires**

 Que devient la cote de popularité de Bassenge, quand la Révolution eut davantage besoin, à partir du printemps 179O, de militaires pour la défendre que de tribuns pour la justifier ? Sans qu'on puisse dire qu'elle fléchit, sur le même plan des textes, on vit monter en première ligne d'autres personnalités.

 A la fin mars, en effet, on apprit que le prince-évêque Hoensbroech était décidé à rétablir coûte que coûte, dans toute son étendue, son autorité. Quinze jours plus tard, les Prussiens allaient quitter Liège, livrant les principautaires à eux-mêmes. La question de l'armée nationale se posait avec urgence. On décida, le 12 avril, la levée de deux régiments d'infanterie et d'un corps de cavaliers. C'est dans ce climat de mobilisation que fut écrite la chanson qui deviendra, et restera jusqu'aujourd'hui, l'hymne du pays: le *Valeureux Liégeois* du curé Ramoux [[23]](#footnote-23). La version classique de cette chanson de combat célèbre Chestret, non plus tellement comme bourgmestre mais en tant que commandant du *Régiment municipal*, un corps d'environ cinq-cents hommes formé au lendemain du 18 août à partir du ci-devant régiment des Etats.

 *Que peut craindre notre ardeur*

 *quand sous Chestret nous portons les armes ?*

 *A côté de ce vainqueur,*

 *le péril a des charmes.*

 *Valeureux Liégeois,*

 *marchez à ma voix,*

 *volez à la victoire !,* etc.

 D'autres copies ont, à la place du nom de Chestret, celui de Lambert-Joseph de Donceel, qui fut nommé général en chef des volontaires, titre qu'aurait d'ailleurs aimé cumuler Chestret, dont Borgnet souligne les ambitions de "généralissime". On voit comment la chanson prend parti dans la course au pouvoir militaire. Les rivaux figurent encore dans une *Chanson sur le départ des volontaires du pays de Liège* [[24]](#footnote-24). Elle couple Chestret et Fabry, d'une part, et fait ensuite l'éloge, aux côtés de Donceel, du colonel Fyon, qui commande l'un des deux régiments formés en avril, et du lieutenant Dellecreyr, qui dirige en second l'autre corps d'infanterie. Bassenge ne figure pas dans cette galerie de "vrais lions" impatients de "moissonner des lauriers".

 Les affrontements militaires qui suivirent permettent pourtant de juger que sa gloire n'était pas éclipsée. Le 23 mai 179O, cinq jours après que les Electeurs de Cologne et de Mayence aient annoncé qu'ils allaient briser la rebellion, un premier choc eut lieu dans le Limbourg actuel entre leurs troupes et les patriotes liégeois [[25]](#footnote-25). Ceux-ci durent abandonner le village de Bilsen. Tandis qu'on sonnait le tocsin à Liège et que le peuple s'assemblait sur la place du marché, on annonçait, pour encourager la foule, "que le régiment municipal s'était emparé de Saint-Trond", ainsi que le rapporte un témoin d'époque. Sa relation marque bien comment l'épisode fouette le mouvement révolutionnaire, tout en soulignant l'intervention de Bassenge.

 *Dans toutes les rues on criait: aux armes. On forçait tout l le monde à mettre des lumières aux fenêtres, on mena-*

 *çait, on jurait, on brisait les portes et les vitres. (...) On*

 *compte qu'il y avait plus de 4O.OOO hommessous les ar-*

 *mes. On peut facilement en rabattre la moitié; mais ce qui*

 *est bien sûr, c'est que presque tous les capitaines de pa-*

 *roisses sont partis pour Tongres, Hasselt, etc., avec plu-*

 *sieurs milliers d'hommes, et le matin il est encore arrivé*

 *diverses cohortes de paysans armés de fourches, bâtons,*

 *etc. qui partent pour aller rejoindre les autres. La nuit a*

 *été affreuse. Plusieurs, et entre autres Bassenge, criaient*

 *que la victoire était pour les Liégeois, que tout était*

 *arrangé, et que si on chassait les troupes, le bonheur de la*

 *nation était assuré à jamais, et qu'il fallait exterminer*

 *tout ce qui demeure d'aristocrates dans la ville.*

 A ces événements se rattache une *Chanson nouvelle sur la victoire remportée par les patriotes liégeois, à Saint-Trond, sur les aristocrates, 23 mai 179O* [[26]](#footnote-26). Le héros du jour était le major de Rossius, "guerrier de renom" qui secondait Chestret dans le commandement du *Régiment municipal*. Le ton s'est ici fortement radicalisé. Il s'agit maintenant de vaincre, d'"étouffer l'aristocratie", de "faire la guerre" aux moines et aux mutins. Le "grand tapage" des fusils et canons rime avec "grand carnage". Mêmes accents dans une *Chanson nouvelle patriotique* exaltant, sur l'air du *ça ira*, la victoire de Hasselt, remportée par les Liégeois quelques jours après Bilsen . On y retrouve Bassenge, parmi les "grands soutiens de la nation" dont l'histoire citera les "conquêtes" et dont il faut suivre les pas en "affrontant la mort". "Les aristocrates sont à quia".

 *Ah ça ira, ça ira, ça ira,*

 *nous ferons sauter dans la Meuse,*

 *ah ça ira, ça ira, ça ira,*

 *les affreux soldats du Palatinat.*

 *Comme une pierre au fond de l'eau*

 *nous ferons nager ces marpeaux.*

 *Ah ça ira, ça ira, ça ira...* [[27]](#footnote-27)

 Le même témoin cité plus haut raconte, au lendemain de Hasselt : "On crie victoire dans toutes les rues; on poursuit ceux qu'on nomme aristocrates. (...) Le Liégeois est extraordinairement animé".

 On sait que le *ça ira* fut composé pendant les travaux préparatoires à la Fête de la Fédération - le "sommet de la Révolution" - qui commencèrent début juillet. Le thème atteignit vite la province liégeoise, puisque notre *Chanson nouvelle patriotique* envisage la reprise du village de Maeseyk, tête de pont des impériaux, sans mentionner la victoire de Zutendaal (8-9 août 179O). S'il avait écrit après celle-ci, l'auteur n'aurait pas manqué de l'invoquer, pour donner du coeur au ventre [[28]](#footnote-28).

 Peut-on tirer argument du fait que Bassenge est oublié dans une *Chanson liégeoise a l' louange dè novai conseye, li 26 julett 179O* [[29]](#footnote-29) ? L'élection du nouveau conseil municipal dont il est ici question, désigné cette fois dans les règles et non plus simplement par acclamation comme au 18 août, avait encore mis Bassenge en évidence, puisqu'il obtint le plus de voix parmi les conseillers. Il recueillit presque les trois-quarts des suffrages et son chiffre dépassait celui du bourgmestre Donceel. La chanson fera un sort particulier, dans ses derniers couplets, à ceux qui défendent la Révolution sur ses frontières et l'ordre à l'intérieur : le "généreux Chestret, vaillant à l'armée comme dans le conseil", le mambour Gosuin, qui "soutient bien la police", et les futurs "vainqueurs" de Zutendaal. On retrouve ici Dellecreyr et Fyon, encadrés de militaires plus ou moins improvisés : Blois de Cannenbourg, nommé chef des troupes liégeoises pendant l'été, l'avocat Lyon et Hyacinthe Fabry [[30]](#footnote-30).

 Signe des temps : Bassenge lui-même se serait mis à l'éloge des soldats de la patrie, par un impromptu en l'honneur de Fyon, écrit à l'occasion de la saint Jean [[31]](#footnote-31). L'ennemi, pourtant, n'avait pas dit son dernier mot. Les reconquêtes du pays par les troupes d'Empire en 1791 et 1793 et les restaurations temporaires qui suivirent - renversées par Jemappes et Fleurus - suscitèrent un grand nombre de pièces conservatrices, spécialement en dialecte, utilisé plus franchement que jamais comme voix de la tradition et du "bon sens" populaire.

 Bassenge garda sa place dans une des plus connues et des plus virulentes d'entre elles : la chanson commençant par *O ! vos loûrds tchins di pâtriyotes.* Il s'agit d'un extrait de la *Pasquèye di Dj'han Sâpîre, pwèrteû-â-sètch* ("Pasquille de Jean Serpillière, portefaix"), composée en 1795 ou 1796 par le P. Marian de Saint-Antoine, carme déchaussé, dans le siècle Lambert Thomas (Liège, 1725-18O1) [[32]](#footnote-32). Montant en chapelet les calamités diverses apportées par le nouveau régimes ou attribuées à celui-ci, cette chanson imprimée à l'époque en placard (alors que l'intégralité de la *Pasquèye* restait inédite jusqu'il y a peu) attaque une "bande des six" dont les noms varient d'ailleurs selon les états du texte.

 *O ! vos loûrds tchins di pâtriyotes,*

 *èstîz-v è l' fîve ou n' vèyîz-v' gote,*

 *sint Mèdâ v's-aveût-i troublé*

 *ou l' diâle vis-aveût-i soflé,*

 *qwand vos hoûtîz cès sî canayes,*

 *qu'ont l' cwér poûri djusqu'âs tripayes,*

 *qui, po s' riploumer, s'aritchi,*

 *ont vindou èt rwiné l' payis ?*

 *Qui n'avîz-v' turtos l' gueûye colêye,*

 *qwand vos brèyîz à l' mâle djoûrnêye :*

 *"Vîve Tchèstrèt, Lassince èt Fâbrî,*

 *Cologne, Bassindje èt Dj'han l' banslî !"*

 *Vos-ârîz bin mîs fêt dè brêre*

 *qui l' diâle lès hièrtchahe èn-infêr,*

 *qu'avou sès grifes è trô d' leû cou*

 *i fîhe moussî dè plonk fondou !*

Oh ! vous lourds chiens de patriotes,

 étiez-vous dans la fièvre ou ne voyiez-vous goutte

 saint Médard vous avait-il troublés

 ou le diable vous avait-il inspirés,

 quand vous écoutiez ces six canailles,

 qui ont le corps pourri jusqu'aux tripes,

 qui, pour se remplumer, s'enrichir,

 ont cendu et ruiné le pays ?

 Que n'aviez-vous tous de la chaux coulée dans vos gueules

 quand vous criiez lors de la mauvaise journée (du 18 août)

 "Vive Chestret, Lassence et Fabry

 Cologne, Bassenge et Jean le vannier (= Gosuin) !"

 Vous auriez bien mieux fait de crier

 que le diable les traîne en enfer,

 qu'avec ses griffes, dans le trou de leur cul,

 il fasse entrer du plomb fondu !

**4. "Le citoyen contre le citoyen"**

Marian de Saint-Antoine écrivait ces lignes au moment où disparaissait l'ancienne principauté, réunie à la France par la loi du 9 vendémiaire an IV (1er octobre 1795). La cathédrale Saint-Lambert, "repaire des oppresseurs", "monument de l'orgueil et des intérêts", est en voie de démolition. Ce fait majeur de la Révolution locale, qui la symbolise volontiers aux yeux du grand public, ne doit pas en cacher un autre, qui tient à un souci de modération largement partagé par les meneurs. C'est ce que soulignait la *Feuille nationale liégoise* - qu'on va utiliser plus systématiquement à partir d'ici - dès son numéro du 27 août, en une prophétie qui valait bien celles du *Mathieu Laensbergh*[[33]](#footnote-33).

 *Notre Conseil municipal prend toutes les précautions pos-*

 *sibles pour éviter les fautes des illustres représentants*

 *de la nation Françoise. Ces génies restaurateurs n'ont*

 *point assez prévu que les suites d'une révolution, quelque*

 *paisible qu'elle ait été, sont souvent plus dangereuses que*

 *la secousse même qui l'a produite. La plupart des ouvriers*

 *de Province, réduits, par un long désoeuvrement, à la der-*

 *nière indigence, se déguisent et vont piller ceux qu'ils*

 *croient en état de satisfaire au-delà de leur besoin, et*

 *prolonger leur désoeuvrement. Le sang qui s'est répandu*

 *dans la crise même de la révolution n'est rien en compa-*

 *raison de celui qu'on répand encore tous les jours dans ces*

 *provinces désolées.*

 Dans les années qui précèdent cette "crise", la lutte contre l'autorité du prince-évêque avait pris des formes si radicales et parfois si violentes, au moins en paroles, que Borgnet a pu dater de 1785 les débuts de la Révolution sur les bords de la Meuse. La littérature née au milieu des troubles de Verviers illustre tout spécialement l'atmosphère qui régnait alors. On a rapporté ailleurs les invectives et les menaces sur quoi débouche la part dialectale de cette production militante [[34]](#footnote-34). On peut parler à son propos de rhétorique ou de fanfaronnades. Reste qu'elle devient de plus en plus brutale, qu'elle accumule de manière de plus en plus précise les images de châtiment, où l'on pend, met au carcan, donne "la marque et les baguettes"...

 Les chansons et poèmes français correspondants montrent un autre aspect, symétrique, de la même exaspération. Les *pasquèyes* rêvaient la mort des méchants. Ici, les patriotes s'offrent à l'accepter s'il le faut, avec une constance emphatique traduisant l'effort de la rupture avec un si lourd passé, au delà de la volonté d'en découdre une fois pour toutes. Pas de chronogramme, pas de quatrain de propagande qui ne redise, comme cette chanson sur le *Menuet d'Exaudet* :

  *Si le sort*

 *de la mort*

 *te fait peine,*

 *aies toujours devant les yeux*

 *l'état vil et affreux*

 *d'un forçat dans les chaînes.*

 Peut-être les dispositions d'esprit dans lesquelles on attaquait l'autorité furent-elles en quelque sorte mises en porte-à-faux quand on eut fait basculer les choses sans une goutte de sang. Mais on resta sur l' élan. Dans les premiers temps de la Révolution liégeoise, les rancoeurs accumulées poussent à une contestation dont le langage est celui de l'éradication, de la place nette. Les pièces émanant du pays de Franchimont, connu pour sa fraction dure, sont les plus représentatives. Il faudrait citer par exemple Les *Cris franchimontois*, dont Body notait la similitude (qui serait à examiner de plus près) avec les dix commandements de Vernet. On a déjà mentionné, par ailleurs, la *Chanson patriotique en l'honneur des Parisiens*, avec ses allusions aux premières têtes coupées, péripéties d'un combat qui exigeait un "courage martial".

 Les comptes rendus de la *Feuille nationale* reflètent régulièrement la tension qui opposa certains "esprits aigris" et les "citoyens paisibles".

Il n'est pas facile, on s'en doute, de cerner la distinction en termes sociaux. Rien que de banal dans les disjonctions contextuelles dont les mots *peuple* ou *citoyen* font l'objet, tandis que ceux de *nation* ou d'*union* tentent de masquer les enjeux plus profonds. La relation des événements des 17 et 18 août est déjà exemplaire, à cet égard. Elle montre le cortège se rendant, le soir du 17, chez Chestret dans une "effervescence générale" : "une foule de Citoyens ... ayant à leur tête plusieurs Citoyens Notables". "Les choses ne pouvaient rester dans cette crise violente", qui inquiète "le Bourgeois". Il faut "parler au peuple" (sans majuscule). "Les Notables étoient assemblés pour délibérer sur les moyens d'empêcher la populace de se porter à quelques excès. La fermentation étoit extrême". On joue sans cesse sur les mots, pour s'appuyer sur une "fureur du Peuple" qui devient "voix" nationale, tout en veillant au "règne glorieux de la loi".

 Manipulations et prudences qu'on ne s'étonnera de retrouver dans nos textes. La *Chanson nouvelle sur la réjouissance faite à Liège, le 2 septembre 1789, à l'occasion de la rentrée des anciens privilèges* [[35]](#footnote-35) a un couplet sur la Révolution non-violente qui ne s'accorde pas mal au cri "Vive Bassenge plein de clémence".

*Toute la France*

 *admire la prudence*

 *de nos Liégeois.*

L'*Epître à Monsieur Bassenge* de Catoir, déjà citée, exalte autant le restaurateur "de l'ordre et de l'harmonie" que celui de la "liberté ravie". Le *Triomphe de la liberté* de Rouveroy "déifie" Bassenge comme pour mieux l'élever au-dessus de l'agitation. Les vers de Simonis le prennent comme interprète des justes réclamations d'un "peuple bon" qui espère encore dans le retour de l'évêque, le chef qu'on "réclame et révère". Celui-ci n'aura pas le coeur d'envoyer la troupe à sa nation,

 *quand elle se conduit selon l'esprit des lois,*

 *sans le moindre attentat, sans le moindre tumulte...*

Les journées des 6 et 7 octobre précipiteront la réaction. Beckoz dénoncera les "mutins avides de pillage", sans évoquer nommément la main du parti conservateur (*Sur la mort de Painsmay*) [[36]](#footnote-36).

 *Tout est perdu pour nous si rien ne les arrête :*

 *armés et furieux, ils s'avancent en rang :*

 *la rage les conduit, les anime et s'apprête*

 *à répandre le sang.*

 \* \*

 \*

 Prise entre la hantise d'une restauration du régime épiscopal et celle d'une "effervescence qui ne connoît aucun frein" (*Feuille nationale liégeoise*  du 22 août 1789), la chanson locale exprime le double mouvement qui anime les nouvelles autorités communales et qui se partage leurs recès des premiers jours. On affirme le matin le principe de la souveraineté populaire; on requiert, l'après-midi, l'inscription de tous auprès de "Mrs les Commissaires", afin "qu'aucun Ouvrier ne soit détourné de son travail" (21 août), et on tâche de dissoudre les patrouilles formées spontanément, pour décharger d'une "garde gênante, pénible" des "malheureux privés de presque tout moyen de subsistance" [[37]](#footnote-37). "Soin paternel"...

 Bassenge, qui appartient à ces autorités jusqu'à l'Empire, en occupant les postes les plus élevés, incarnera jusqu'au bout une Révolution modérée. Il sera parmi les Liégeois qu'on accusera, en 1793, d'avoir tenu *des propos inciviques contre la Montagne de la Convention, au sujet des journées de septembre, en disant que c'étaient des scélérats qui usurpaient toute l'autorité* [[38]](#footnote-38). Ses compagnons de la première heure figurent sur la même liste : Henkart, ou la bourgeoisie conquérante, les Fabry père et fils, le peintre Defrance [[39]](#footnote-39).

 Administrateur d'arrondissement de Liège après Fleurus, Bassenge devint commissaire du Directoire au moment de la réunion de l'ancienne principauté à la France (il sera nommé en décembre 1795). En 1798, il est élu au Conseil des Cinq-Cents. Ces charges invitent à voir en lui un nouveau symbole, quand on considère la reconcentration du pouvoir qui s'opère à la faveur du ralliement républicain. Un impromptu chanté sur l'air de la *Marseillaise* forge même un néologisme à son propos [[40]](#footnote-40).

 *Ennemis de l'oligarchie,*

 *électeurs, nous la terrassons.*

 *Faisons tout pour notre patrie,*

 *nos choix ne peuvent être que bons.* (bis)

  *Au diable la* Bassengerie *!*

 *Ils ne seront que des enfants.`*

 *Impossible d'aller aux Cinq-Cents :*

 *ils ne sont pas pour la patrie.*

 *Au diable, citoyens, tous ces polissons-là.*

 *Crions : "L'oligarchie, amis, est toute à bas !"*

 Le ton est différent, bien sûr, dans l'improvisation que Henkart compose en l'honneur de son ami, au cours d'un "repas sans façon", le soir de son élection à l'assemblée française [[41]](#footnote-41). La "fière liberté" que Henkart chantait dans d'autres *Vers pour le portrait de N. Bassenge* [[42]](#footnote-42) allait être vite éprouvée par le défi de Brumaire, tandis que la pasquille wallonne, à la Noël 1799, se félicitait sur un air de circonstance de l'établissement d'un nouveau régime censé ramener le cours tranquille des vieux usages. "Tout bon républicain" devait signer pour la Constitution de l'an VIII, après quoi il pourrait

 *fé dès boûkètes èt tchâfer s' vin,*

 *èt hoûter deûs' treûs mèsses .* [[43]](#footnote-43)

 faire des crèpes et chauffer son vin,

 et entendre deux ou trois messes.

 En 18O2, Bassenge était écarté du pouvoir. Comme dit un biographe, il "termina sa carrière politique en partageant les honneurs de l'élimination avec les Daunou, les Chénier" (*Loisirs de trois amis*). La voie du repli sur les belles-lettres fut aussi la sienne : on le nomma bibliothécaire de la ville. Lorsqu'il mourut en 1811, Frédéric Rouveroy, qui l'avait tant célébré dans sa jeunesse, et qui était lui-même devenu maire de son village au moment où Bassenge quittait la scène publique, lui rendit un dernier hommage en forme d'apologue [[44]](#footnote-44). *La fauvette et les petits oiseaux* reprenait le vieux thème que son auteur avait traité dans un acrostiche publié par la *Feuille nationale* le 23 septembre 1789. Il avait alors encouragé Bassenge à "braver la calomnie" : "en vain quelques pervers noircissent tes écrits". Il lui restera fidèle en rappelant aux mêmes et à ceux qui seraient tentés, pour l'occasion, de "lâcher quelques *si,* quelques *mais..."* : "vous n'aurez jamais ses vertus ni son coeur".

JOSEPH DREPPE, *Hommage des Liégeois à Bassenge,* eau-forte (1er état), 179O. - Collections artistiques de l'Université de Liège.

**Résumé**

La Révolution liégeoise, qui éclate le 18 août 1789 après plusieurs années d'opposition virulente au prince-évêque Hoensbroech, a produit une abondante littérature de circonstance, en français et en dialecte. On examine si l'image du meneur Nicolas Bassenge, comparée à celle d'autres chefs de la rebellion, reflète non seulement l'évolution du conflit avec le pouvoir, de la bataille d'idées vers la résistance militaire, mais aussi certaines tensions inhérentes à la dynamique révolutionnaire. Contestataire précoce (depuis 1781) et "conscience des patriotes" , Bassenge incarnera une tendance modérée mais fermement attachée à la démocratie républicaine, ce qui l'écartera de la scène politique sous le Consulat et l'Empire. La chanson - instrument de mobilisation et de propagande plus ou moins avouée - avait commencé par exalter la violence. On rêvait de la punition des tyrans (plutôt dans les pièces dialectales); on s'engageait à mourir pour le pays (en français). En parallèle à la crainte d'une restauration se développe celle de l'"effervescence" populaire et des "mutins", surtout lors des troubles des 6 et 7 octobre 1789 (mort de Painsmay; attentat contre Chestret). Les textes envisagés montrent le souci de maintenir le changement dans les bornes de ce que la tradition appelle une "heureuse Révolution".

1. A. BODY, *Recueil de chansons, épigrammes, etc., en wallon et en français, concernant la Révolution liégeoise de 1789*, n° 19 du *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, 1881; M. CABAY, *Poèmes wallons relatifs à la Révolution verviétoise et à ses prémices,* mém. de licence en phil. romane de l'Univ. de Liège, dactyl., 1978; V. ADAM, *Poèmes wallons relatifs à la Révolution liégeoise (1785-1795),* id., 1989. [↑](#footnote-ref-1)
2. *Biographie nationale de Belgique* XVI, 19O1, col. 473-76; T. GOBERT, *Liège à travers les âges*, 1924-29, rééd. Bruxelles, Culture et civilisation, 1976, III, pp. 251-53; A. BORGNET, *Histoire de la Révolution liégeoise de 1789 (1785-1795),* 1865, rééd. Bruxelles, Culture et civilisation, 1973, 2 vol.; bien brève notice dans *La Révolution liégeoise de 1789,* cat. de l'expos., Crédit communal de Belgique, n° 93. Pour une orientation bibliographique : *Les Lumières dans les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège,* Bruxelles, Bibl. royale, 1983, n° 1O2. Un article récent: J. LIENARD, "Un portrait peu flatteur en l'an VII ou coup d'oeil sur les moeurs politiques du temps", *Bulletin de la Société royale 'Le Vieux-Liège'* 221-22, 1983, pp. 317-3O. [↑](#footnote-ref-2)
3. Ces tensions sont brièvement évoquées par Cl. HERNE: *1789 dans les provinces belgiques,* n°s 54-55 de la revue *Contradictions*, 1988, pp. 112 sv. On y renvoie aux ouvrages de base (Pirenne, Daris, etc.); pour les écrits sur le sujet, v. en général *LaBelgique au XVIIIe siècle : bibliographie critique,* Contactgroep 18de eeuw, Vrije Univ. Brussel, 2e éd., 1989. [↑](#footnote-ref-3)
4. G. de FROIDCOURT a consacré un livre au sujet. Cfr *Le siècle des Lumières dans la principauté de Liège*, Musée de l'Art wallon, 198O, not. n°s 22O-24. [↑](#footnote-ref-4)
5. BODY, pp. 2OO-2O2. La datation des textes est parfois difficile à établir, d'où le caractère incertain de l'ordre chronologique adopté par celui-ci. [↑](#footnote-ref-5)
6. BODY, pp. 177-8O. [↑](#footnote-ref-6)
7. J. HELBIG, *Frédéric Rouveroy, sa vie et ses travaux*, Liège, de Thier, 1886. [↑](#footnote-ref-7)
8. BODY, p. 198. [↑](#footnote-ref-8)
9. *Ibid.,* pp. 187 et 21O-11. [↑](#footnote-ref-9)
10. *Ibid.,* p. 199. [↑](#footnote-ref-10)
11. *Ibid.,* pp. 17O-71. [↑](#footnote-ref-11)
12. *Ibid.,* pp. 2O6-2O9. Les représentants prirent l'engagement suivant, le 1er septembre : "Nous jurons tous au nom du Tout-puissant que nous invoquons, et de la Patrie pour qui nous sommes prêts de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang, de nous aider, soutenir, défendre les uns les autres en tout et partout", etc. (*F.N.L.,* n° 19, 6 sept., p. 83). On lit dans la *Chanson patriotique* :

 *Les habitants des environs*

 *viennent jurer qu'ils sont fidèles;*

 *voyez-les tous par bataillons,*

 *des nations ils sont les modèles;*

 *ils ont couronné leurs appuis, etc.* [↑](#footnote-ref-12)
13. GOBERT, V, pp. 1O1-1O6 et IV, pp. 168-69; *La Rév. liég.,* n° 91 (pas de not. sur Chestret). [↑](#footnote-ref-13)
14. BODY, pp. 165-68. On y lit :

 *Mais un nouvel objet frappe mon âme émue !*

 *On voit dans le lointain flotter des étendarts:*

 *un peuple de guerriers se présente à ma vue,*

 *tous les sujets voisins viennent de toute part.*

 *Liégeois, c'est pour rendre hommage*

 *à votre noble courage*

 *qu'ils portent ici leurs pas :*

 *ils vous jurent, pleins de zèle,*

 *une alliance nouvelle*

 *et le secours de leurs bras.*

Beckoz se signalera encore, en 1799, par des *Imprécations contre le parjure* qui forment le pendant d'une *Invocation à l'Etre suprême.*  [↑](#footnote-ref-14)
15. BORGNET, I, pp. 139 sv. [↑](#footnote-ref-15)
16. BODY, p. 182. [↑](#footnote-ref-16)
17. BODY, pp. 165-68. [↑](#footnote-ref-17)
18. Sur le premier, v. BORGNET, *passim;* sur Lannoy, v. notre notice dans *La Rév. liég.,* n° 98. [↑](#footnote-ref-18)
19. BODY, pp. 217-21 et 223-26. Pour les textes en wallon, v. M. PIRON, *Inventaire de la littérature wallonne des origines (vers 16OO) à la fin du XVIIIe siècle, Annuaire d'histoire liégeoise*  6, 1961; ici, n°s 86-87. Cfr *La Rév. liég.*, not. n°s 121-22. [↑](#footnote-ref-19)
20. BODY, pp. 226-27; PIRON, n° 9O. [↑](#footnote-ref-20)
21. R. BRECY, *La Révolution en chantant,* Paris, F. Van de Velde-C. Pirot, 1988, pp. 44-46. [↑](#footnote-ref-21)
22. BORGNET, pp. 14O sv.; BODY, pp. 183-86. [↑](#footnote-ref-22)
23. BODY, pp. 234-35; cfr U. CAPITAINE, "Le chant national liégeois", *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* 1, 1854. [↑](#footnote-ref-23)
24. *Ibid.,* pp. 238-4O. [↑](#footnote-ref-24)
25. BORGNET, pp. 31O sv. [↑](#footnote-ref-25)
26. BODY, pp. 24O-42. [↑](#footnote-ref-26)
27. *Ibid.,* pp. 25O-52. Le mot *marpeau* apparaît encore, sous la forme wallonne, dans une *Chanson patriotike* sur le retour de Hoensbroech (inc.: "Vîv' nosse prince Constantin /li pére dè l' patrèye") : *Tos cès lêds comiques marpôs (var.: mârticot)/ avou leûs grandès banîres...*  [↑](#footnote-ref-27)
28. BORGNET, pp. 342 sv. Notons que la chanson reflète plutôt le sentiment offensif d'un militaire comme Ransonnet, tandis que l'opinion dominante des chefs liégeois se contentait des positions acquises. [↑](#footnote-ref-28)
29. BODY, pp. 255-58; PIRON, n° 91; BORGNET, pp. 323 sv. A nouveau, les dates mentionnées dans la chanson ne concordent pas avec celles fournies par Borgnet, qui place la désignation des chefs de section le 26 juillet et le choix des bourgmestres et du conseil le 27. La chanson avance ces élections d'un jour. [↑](#footnote-ref-29)
30. Vu le contexte, il semble plus logique de penser à celui-ci qu'à Jacques-Joseph Fabry, déjà cité dans la chanson et âgé de près de 7O ans au moment des faits. Il avait pris pour l'occasion, avec Lyon, la tête des chasseurs. [↑](#footnote-ref-30)
31. BODY, p. 263. Mais la pièce commet un anachronisme quand elle se prétend composée au "retour de la bataille de Zutendaal, au mois de juin 179O". [↑](#footnote-ref-31)
32. Ed. par M. PIRON dans son *Anthologie de la littérature dialectale de Wallonie,* Liège, Mardaga, 1979, pp. pp. 75 sv. Cfr not. n°s 267-68 dans *La Rév. liég.,* où on trouvera aussi quelques exemples de chansons de restauration, n°s 157-59. [↑](#footnote-ref-32)
33. I, p. 36. [↑](#footnote-ref-33)
34. M. CABAY et D. DROIXHE, "La genèse de la Révolution de 1789 dans la littérature dialectale verviétoise", *Etudes sur le XVIIIe siècle* 7, U.L.B., 198O, pp. 95-112. [↑](#footnote-ref-34)
35. BODY, pp. 169 sv. [↑](#footnote-ref-35)
36. *Ibid.,* pp. 183-85. [↑](#footnote-ref-36)
37. *F.N.L. ,*pp. 27 sv., qui rapporte que les forces du nouvel ordre officiel (dont faisait partie Painsmay) ont tiré dans ces "patrouilles". Des "attroupements" avaient été provoqués par l'annonce d'une reconduction pure et simple du régime des impôts. "Cette disposition sage fut mal interprétée". [↑](#footnote-ref-37)
38. BORGNET, II, pp. 328 sv. [↑](#footnote-ref-38)
39. Sur Henkart, v. les not. 9O et 1O3 du cat. des *Lumières dans les Pays-Bas autrichiens...* Pour Defrance, v. ses *Mémoires* dans l'éd. Dehousse-Pauchen (198O; notre c.r. dans la *Revue belge de philologie et d'histoire* 62, 1984, pp. 367-7O); "Professeurs en vedette", dans le cat. de l'expos. *L'héritage de la Révolution française, 1794-1814,* Bruxelles, C.G.E.R., 1989, p. 139; J.-P. DUCHESNE, "L. Defrance", *La Rév. liég.,*pp. 59-66. [↑](#footnote-ref-39)
40. BODY, p. 293. [↑](#footnote-ref-40)
41. *Ibid.,* p. 366. [↑](#footnote-ref-41)
42. *Loisirs de trois amis,* p. 123. [↑](#footnote-ref-42)
43. BODY, pp. 367-68. [↑](#footnote-ref-43)
44. *Fables*, Liège, Oudart, 1843, I, pp. 185-86. [↑](#footnote-ref-44)